

habitants de Clausen pourront obtenir un subside sur le trésor public pour la construction d'une église quand ils se seront mis en mesure, eux et la ville de Luxembourg, de fournir une bonne partie des frais que cette construction occasionne. »

Les cures de Vianden et de Clervaux qui sont habitées par un grand nombre de nécessiteux et d'infirmes sont de toutes les cures primaires les plus pauvres en revenus ; de sorte que les titulaires sont dans l'impossibilité de satisfaire aux nombreux besoins de leurs paroissiens. Par requête du 23 octobre 1845 Mathias Frieden, curé à Vianden, demande que cette cure soit élevée au rang de 1^{re} classe. Le 15 février 1846 les habitants de Clervaux formulent une demande analogue en faveur de leur curé Théod. Schloeffler. Le commissaire du district de Diekirch et le vicaire apostolique appuient ces initiatives en insistant tous les deux sur les devoirs de charité qui incombent aux curés. La procédure indiquée présente, aux yeux du gouvernement, de graves inconvénients : aucune des deux cures n'est assez importante pour justifier l'élévation au rang de première classe. Il craint encore de voir les titulaires de toutes les autres cures formuler de suite une demande pareille. Tout en adoptant les motifs invoqués par les pétitionnaires le conseil préférerait donc se borner à accorder à chacun des deux titulaires une augmentation de traitement à titre personnel. Par ce moyen leurs revenus seraient portés à une somme égale au traitement d'un curé de 1^{re} classe.¹⁾ Le roi s'arrête à une solution analogue en prononçant par un arrêté du 14 novembre 1847 la promotion des deux doyens au rang de curés de 1^{re} classe tandis que les cures qu'il continueront d'occuper restent dans la seconde classe.

CONSTRUCTIONS D'EGLISES

Villages sans sanctuaire, paroisses aux églises délabrées et trop petites, presbytères tombant en ruines, voilà trop souvent le spectacle qu'offrent au vicaire apostolique ses tournées d'inspection et de confirmation. L'antiquité des édifices, l'instabilité des conditions politiques depuis la fin du 18^e siècle, les fréquents changements d'administration diocésaine, l'incurie d'évêques résidant à l'étranger et considérant le Luxembourg plutôt comme une annexe encombrante, l'espèce d'assoupissement religieux que Laurent constata à son arrivée dans le pays en fournissent l'explication.²⁾ Les réparations les plus urgentes se heurtent, même si la bonne volonté des campagnards existe, à leur

¹⁾ Rapport du 6 février 1847. *ibid.*

²⁾ Sous l'ancien régime, les difficultés avec les autorités locales et la population en matière de « réfection » d'églises étaient nombreuses. Sur les tendances conservatrices et souvent superstitieuses des habitants, voir Schon : *Zeittafel ... I. 13.*